

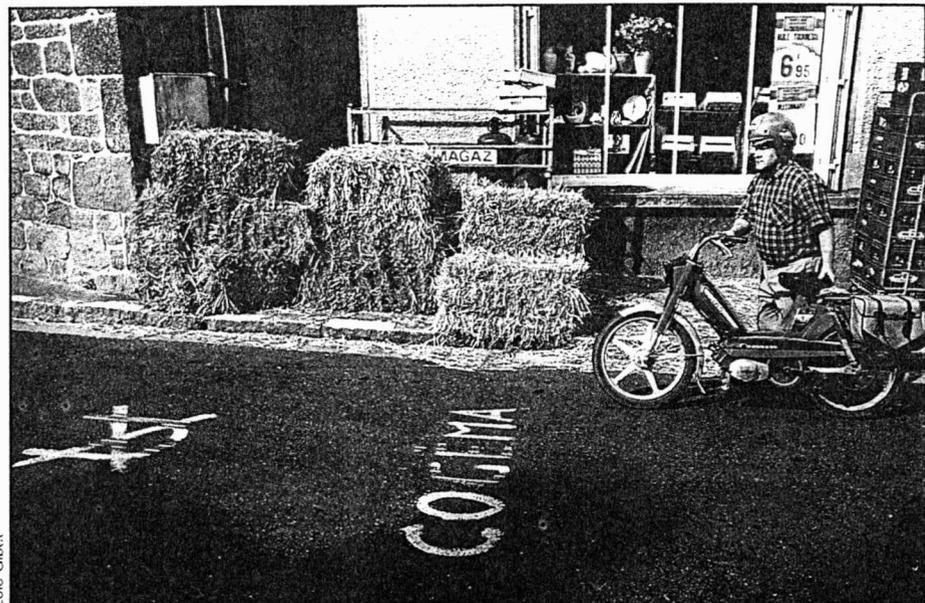
La tension monte autour de Berné. La Cogema veut y exploiter une mine d'uranium. Sur place, nous avons flairé les prémices de la rébellion. Explosif.

LA COGEMA

L (envoyée spéciale)
a petite voiture avale tranquillement la bande d'asphalte sinueuse qui s'enfonce vers le pays de Plouay, une campagne verdoyante et riieuse où l'air est encore chargé d'embruns. En arrivant sur Berné, paisible petite commune rurale de 1 500 habitants, la route est striée de larges inscriptions : COGEMA DEHORS-URANIUM, NON. Dans cette commune du Morbihan, la Cogema - Compagnie générale des matières nucléaires - veut exploiter un gisement d'uranium. Le Comité anti-uranium de Berné proteste contre la demande d'exploitation déposée par la Cogema le 16 mai dernier à la préfecture de Vannes. Il regroupe une trentaine d'habitants, agriculteurs et éleveurs mais aussi un menuisier et un serurier.

Le 28 mai, il organisait une manifestation qui rassemblait dans les rues de Berné près de 2 000 personnes. « L'exploitation de l'uranium est incompatible avec l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire qui occupent 70 % du centre de la Bretagne. C'est vrai que les mines qui ont déjà été exploitées n'ont pas gêné l'agriculture. Mais à force de multiplier les extractions, ne risque-t-on pas de créer des problèmes d'environnement ? Il y a 15 ans les nitrates ne gênaient personne, et regardez maintenant les soucis que ça nous pose. » Michel Nogré, éleveur de porcs et président du Comité, ne mâche pas ses mots. Du chemin poussiéreux qui mène à sa ferme, il regarde les champs, la forêt, l'étang... « L'uranium en Bretagne, c'est un problème politique, mais nous le combattons, même si ça prend beaucoup de notre temps et de notre énergie », ajoute-t-il.

Roland Duclos, maire de Berné et membre du Conseil général, est aussi le patron d'une menuiserie. Il n'est pas



Les projets de la Cogema : une rupture brutale dans la vie de Berné.

contre le projet mais craint la prolifération des mines dans le centre de la Bretagne. « Ce qui m'inquiète, c'est la puissance de la Cogema ; je ne veux pas que l'on transforme la région en gruyère. Je crois que l'uranium est une nuisance, pas un danger. Ici, il y a la forêt de Pont-Callec et puis il y a la rivière, le Scorff. Je manque d'information pour savoir si l'exploitation de l'uranium est compatible avec les projets que nous avons dans la région », explique-t-il. En effet, les 24 communes qui bordent le Scorff viennent de signer un contrat de vallée qui les engage à préserver la qualité de l'eau, mettre en valeur les moulins, les manoirs et les châteaux, afin de promouvoir un tourisme culturel dans le centre de la Bretagne.

L'affaire de la mine de Guern-er-Vilin à Berné mobilise tous les élus du canton. A Lignol, à Meslan, à Bubry, les maires s'y sont publiquement opposés. Même le député-maire de Noyal-Pontivy, Jean-Charles Cavallé, déclarait début juin à la radio locale Bro-Gwened : « Je suis aux côtés de ceux qui luttent contre l'implantation des mines d'uranium. »

Les villageois non plus n'en veulent pas. « On n'a pas besoin de l'uranium, ça ne nous apportera que des ennuis », lance une dame venue acheter son pain. D'autres, comme la boulangère en haut

du village, sont moins tranchants : « J'ai mon opinion là-dessus, mais je ne veux pas prendre position car je ne tiens pas à perdre mes clients », déclare-t-elle. Le pompiste, que la rumeur accuse d'avoir rayé les slogans sur la route pour mettre un énorme « oui » à côté d'« uranium », se plaint d'avoir perdu les siens.

En terrain conquis

En dépit des réunions d'information organisées par la Cogema, on aime peu ici les manières cavalières de l'entreprise qui semble agir en terrain conquis. Dans la forêt de Pont-Callec où les recherches se sont intensifiées ces derniers mois, elle n'a même pas mis de pancarte pour expliquer ses activités. Pourtant les premiers carottages et les piquets rouges plantés çà et là en guise de marquage ne passent pas inaperçus. Quelque part entre deux failles de granite, à une centaine de mètres de profondeur, git un minerai dont la teneur en uranium dépasse 4 kg par tonne. De 80 mètres de long sur 25 de large, la couche recèlerait 200 tonnes d'uranium.

Si la Cogema obtient l'autorisation d'exploiter ce gisement, elle creusera une galerie dans laquelle pourront s'engouffrer les camions qui chargeront la précieuse roche et la conduiront en Vendée dans l'usine de traitement de l'Ecar-

MINE LA BRETAGNE

pière. En 35 années d'activité, l'usine Cogema y a déjà exploité près de 15 000 tonnes d'uranium. Elle emploie 500 personnes, mais rencontre aujourd'hui des problèmes économiques. « *L'exploitation de l'uranium en Bretagne permettrait de les résoudre*, explique René Bousquet, géologue de formation et chef de la Mission Bretagne à la Cogema. *Car les gisements connus en Vendée se tarissent et malgré les recherches, aucun nouveau gisement n'a été trouvé* », poursuit-il.

C'est en partie pour cette raison que la Cogema a relancé la prospection en Bretagne à partir de 1982. Dès 1955, de petites sociétés privées locales ont exploité 23 mines souterraines ou à ciel ouvert. Entre 1962 et 1984, seule la Simura a continué ses travaux d'exploitation, essentiellement sur la concession dite de Lignol où se trouve la mine de Guerner-Vilin. 1974 marque le renouveau de

la recherche. A cette époque, les coûts de l'uranium flambent. La France décide d'extraire du sol français la moitié de ses besoins en uranium (utilisé comme combustible dans les centrales nucléaires). Soit aujourd'hui 3 500 des 7 000 tonnes consommées par an. La Cogema possède la concession de Lignol rachetée à la Simura en 1986 pour une durée de 99 ans, ainsi que 5 permis de recherche exclusifs. Deux autres permis sont en cours d'instruction.

La Bretagne, région minière ?

Dans l'avenir s'il n'y avait plus d'uranium en Vendée et si le sous-sol breton se révélait riche en minerai, il deviendrait intéressant de transférer l'usine de concentration du minerai vers la Bretagne. « *Cela n'est bien sûr qu'une hypothèse* », précise René Bousquet. Mais elle exige dès aujourd'hui des élus bretons une réflexion de fond. Car la transformation du centre de la Bretagne en une région à vocation minière remettrait en cause les choix et les investissements économiques : l'agro-alimentaire, l'agriculture et le tourisme.

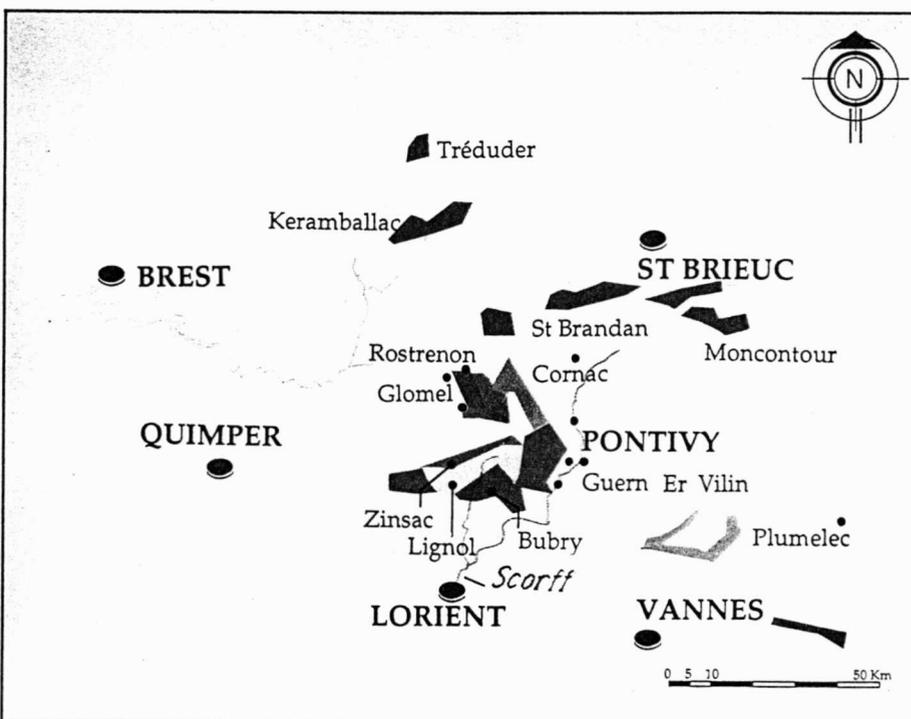
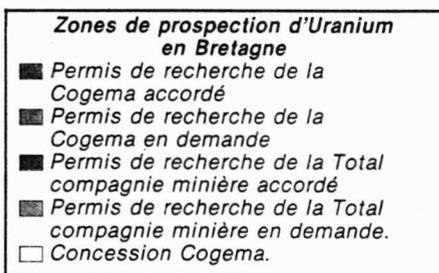
Sur la table de la salle à manger, Edouard Ollivier, entouré de sa femme

et de sa petite fille, Morgan, me montre la carte où figurent tous les permis de recherche déjà acquis par la Cogema. Cet éleveur de bœufs n'a pas la moindre envie de troquer ses bottes crottées contre un casque de mineur.

Mais rien n'est encore joué. Le bras de fer entre la Cogema et les Bretons ne fait que commencer. De la demande d'autorisation, le 16 mai dernier, à la décision du préfet, la procédure dure 6 mois et pas un jour de plus. Si le préfet n'est pas en mesure de se décider le 16 novembre, les travaux pourront légalement démarrer sans autorisation. C'est le régime de « qui ne dit mot consent ». Aussi pour boucler l'affaire dans les temps, l'enquête publique devra démarrer au plus tard le 16 septembre. Celle-ci dure un mois. Ensuite le maire de Berné transmettra le dossier d'enquête, enrichi des commentaires et remarques des habitants, au commissaire-enquêteur nommé par le Tribunal administratif. Après 8 jours d'étude, ce dernier convoquera la Cogema et lui transmettra ses observations. A son tour, la Cogema aura 15 jours pour répondre. Puis, durant les 8 jours restant, le commissaire rédigera le rapport définitif sur la base duquel Philippe Parant, préfet du Morbihan, tranchera.

Le climat psychologique dans lequel cette affaire se déroule est passionnante. D'un côté, la Cogema, une filiale du puissant CEA (Commissariat à l'énergie atomique), de l'autre une population hostile, et de puissantes associations, telle la Ligue anti-uranium de Bretagne ou Eaux et Rivières de Bretagne. Ce mois de septembre est celui de l'opposition avec des manifestations les 9 et 16 septembre dans la région de Berné.

Christine Laurent



Pour en savoir plus

● Cogema Mission Bretagne, 155 bis rue Nationale, BP 29, 56301 Pontivy Cedex. Tél : 97.27.99.71.

● Ligue anti-uranium de Bretagne, Salle Saint-Pierre, 56310 Bubry. Tél : Michel Le Brustiec, 97.51.33.12. ou Edouard Ollivier, 97.34.30.66.